



Les dispositifs pour « publics spécifiques en risque de décrochage ou de sortie du système scolaire sans qualification »

Dispositifs alternance

Les dispositifs en alternance ont pour objectif de lutter contre les sorties sans qualification du système scolaire. Ils visent essentiellement à la remotivation des élèves, fondée sur l'individualisation de leur parcours scolaire et l'élaboration d'un projet personnel et de formation qui leur permette de construire de manière positive leur orientation future.

Textes officiels

- Mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège.
BO n° 31 du 31 août 2006
- Préparation de la rentrée 2006.
BO N° 13 du 31 mars 2006
- Scolarisation des enfants du voyage et de familles non sédentaires.
C. n° 2002-100 du 25-4-2002
- Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège.
D. n° 2005-1013 du 24-8-2005. JO du 25-8-2005 – BO n°31 du 1er septembre 2005

Type d'aide

- ▶ **Aide personnalisée** : individualisation du parcours, élaboration d'un projet pédagogique personnel.
- ▶ **Aide à l'orientation** : élaboration d'un projet d'orientation.
- ▶ **Aide disciplinaire** : consolidation des acquis de base en appui sur l'expérience d'alternance.

Public

Élèves de 4^e - plus rarement de 3^e - entrés dans leur 15^e année, volontaires.
Manque d'appétence pour les apprentissages scolaires traditionnels, parfois en voie de rupture scolaire.

Modalités

- ▶ Entretiens individuels avec l'élève. Accord des familles.
- ▶ Possible aménagement des horaires et des programmes.
- ▶ Partage de la formation avec des partenaires : autres collèges, lycée professionnels, entreprises.



Les dispositifs pour « publics spécifiques en risque de décrochage ou de sortie du système scolaire sans qualification »

Acteurs

- ▶ Équipe pédagogique coordonnée par un professeur référent de l'élève.
- ▶ Partenaires : tuteur en entreprise ou en lycée professionnel.
- ▶ COP.

Articulation avec d'autres dispositifs

- ATP – groupes de besoins - tutorat.
- Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).
- Module 6 h 00 de découverte professionnelle.
- Réponse pédagogique locale et ponctuelle à partir des besoins d'un élève.
- Projets « cousu main ».

Points forts

Remotivation par un temps de formation hors du cadre scolaire.

Socle commun

- ▶ Les dispositifs en alternance intègrent tous les objectifs du socle commun.
- ▶ Cependant les dispositifs en alternance permettent de travailler particulièrement les piliers 6 et 7.

Ressources

Éduscol (les actes du séminaire « l'alternance au collège », mars 2004).

http://eduscol.education.fr/D0126/alternance_college.pdf

Site de la Mission collège de l'académie de Créteil.

http://www.ac-creteil.fr/mission-college/dispositifs_alternance/accueil_dispositifs.htm

La brochure académique à télécharger.

http://www.ac-creteil.fr/mission-college/dispositifs_alternance/br_alt.htm

CAHUZAC (René), DELAHAYE (Jean-Paul), DORIATH (Brigitte), Rapport de l'IGEN, janvier 2003.

<http://media.education.gouv.fr/file/01/6/6016.pdf>



Fiche n°9

Les dispositifs pour « publics spécifiques en risque de décrochage ou de sortie du système scolaire sans qualification »

CRINDAL (Alain), « A propos du projet », Les cahiers *Innover et réussir*, p.9, pp.5-7, CRDP de Créteil 2005.

CRINDAL (Alain), LARCHER (Claudine), *Nouveaux dispositifs d'enseignement au lycée. Nouveaux processus d'apprentissage de l'élève ; nouvelles pratiques de l'enseignant*, Didaskalia, p.30, pp.39-65, 2007.